

Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°24 - Octobre 2017



DOSSIER : EXTENSION DE L'ÉCOLE MOLINA
TRAVERSÉE DE CUGES LIMITÉE POUR LES POIDS LOURDS !
LE CUBE, ESPACE NUMÉRIQUE, OUVRE SES PORTES
FAITES LE PNR DE LA STE BAUME, TRAVAUX...



www.cuges-les-pins.fr



Sommaire

3
Retour en images

4-5
Vie municipale

6-7
Travaux

8-9
Dossier
Extension de l'école

10-11
Associations

12
Faites du PNR

13
Le Cube, EPN
A vos papilles !

14
A.L.I.C.E.
agit pour emploi

15
On nous prie de
communiquer
Petits bonheurs
Tribune libre

Magazine de la commune de Cuges-les-Pins édité par la municipalité
Hôtel de Ville - Place Stanislas Fabre
13780 Cuges-les-Pins. 04 42 73 80 11
Périodicité : 12 numéros par an.
Directeur de la publication : Bernard Destrost, maire
Impression : CCEE
Maquette : Service communication de la mairie
Administration : Comité consultatif de la communication composé d'élus : Frédéric Adragna, France Leroy, Aurélie Verne
Photos : service com et Corinne Jayne
Tirage : 2 500 exemplaires
Octobre 2017 n°24
Couverture : C'est l'automne !

ÉDITO

Savoir porter les projets, savoir se faire entendre, comprendre et apprécier. Savoir ouvrir les portes pour défendre les projets au plus haut niveau, voilà en quoi consiste le travail d'un maire et d'une équipe municipale.

C'est en tout cas ce que nous nous efforçons de faire depuis que nous avons été élus. Et puis vient le temps des récoltes et je pense que dans la vie on ne récolte que ce que l'on sème.

Alors oui, la Présidente du Conseil départemental, Martine Vassal aime venir à Cuges et nous fait l'honneur, pour la deuxième année consécutive d'organiser son meeting « Les Amis de Martine Vassal » au jardin de la ville. Alors il est vrai que cela a causé quelques désagréments de circulation mais au final, c'est bien de notre village dont il a été question. Grâce à cette manifestation c'est 30 000 € financés par l'association, qui ont été injectés dans l'économie locale. Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir la Présidente du Conseil départemental car cette institution nous aide au quotidien.

Dans ce numéro, vous découvrirez le nouveau groupe scolaire qui verra le jour à la rentrée 2019. Le département en financera 2 324 400 €. Vous découvrirez également les nouveaux jeux de l'école maternelle, le département en a financé 46 000 €. La direction des routes nous a également entendu cet été en prenant totalement à sa charge l'aménagement du tourne à gauche et de la voie d'accès à la Curasse et au magasin Carrefour ; Cette demande, nos prédécesseurs l'avaient faite, ils n'avaient rien obtenu, nous oui ! Le Département c'est aussi près de 40 000 € donnés chaque année aux associations cugeoises, des colis de fin d'année à nos aînés et récemment un véhicule utilitaire offert au secours populaire, etc.

Alors oui, tout cela valait bien un petit coup de peinture sur le podium du jardin de la ville pour accueillir décemment la Présidente du Conseil départemental ainsi que le Président de la Métropole, Jean Claude Gaudin, sur qui nous savons également pouvoir compter. Les propos acerbes de nos opposants apparaissent inappropriés et démontrent une fois de plus qu'ils ne sont que dans la critique, la négation et jamais dans la construction.

Et puis j'ai également la grande satisfaction de pouvoir annoncer aux Cugeois la mise en place de l'interdiction de la traversée de Cuges par les poids lourds de plus de 19 tonnes. Ce combat l'ancienne municipalité l'avait mené, sans succès...

Savoir ouvrir les portes et se faire entendre, c'est bien là le rôle essentiel d'un maire.



Le Maire

Bernard Destrost

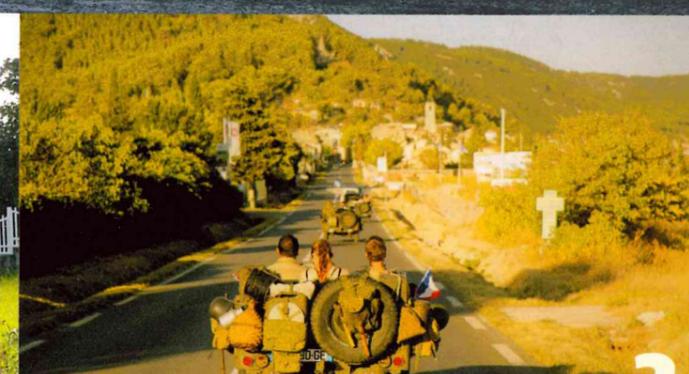
Saint Éloi



Bague en boghey dans le boulevard Gambetta



Fête de la Libération de Cuges



RETOUR EN IMAGES



ARRÊTÉ PORTANT SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE MODIFICATION N°1 DU PLU



**ARRETE DU MAIRE N°027/2017-URB
ARRÊTÉ DU MAIRE
PORTANT SUR LA PRESCRIPTION ET L'ORGANISATION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE
RELATIVE À LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE CUGES-LES-PINS,**

Le Maire de la Ville de Cuges-les-Pins,
 ✓ Vu le code général des collectivités territoriales ;
 ✓ Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 153-41 et R 153-8 ;
 ✓ Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L 123-1 à L 123-19 et R 123-1 à R 123-46 ;
 ✓ Vu l'arrêté de lancement de la procédure de modification de droit commun en date du 21 avril 2017 ;
 ✓ Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique ;
ARRETE

Article 1 : Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Cuges-les-Pins, du vendredi 29 septembre 2017 au lundi 30 octobre 2017 inclus, soit 32 jours consécutifs.

Article 2 : Monsieur Gabriel NICOLAS, Lieutenant-colonel de l'armée de terre, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Marseille.

Article 3 : Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Cuges-les-Pins, pendant la durée de l'enquête, du vendredi 29 septembre 2017 au lundi 30 octobre 2017 inclus : Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h45 Le vendredi de 8h à 12h et le samedi de 9h à 12h

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Cuges-les-Pins - Place Stanislas Fabre - 13780 Cuges-les-Pins. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cuges-les-Pins dès publication du présent arrêté.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la Ville de cuges-les-pins : www.cuges-les-pins.fr.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à urbanisme@cuges-les-pins.fr

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Article 4 : Le commissaire enquêteur sera présent à la Salle des Mariages, chemin de la Ribassée, pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

Le vendredi 29 septembre 2017 de 9h à 12h
 Le jeudi 5 octobre 2017 de 9h à 12h

Le mercredi 11 octobre 2017 de 15h à 18h
 Le lundi 16 octobre 2017 de 14h à 17h
 Le mardi 24 octobre 2017 de 9h à 12h
 Le lundi 30 octobre 2017 de 9h à 12h

Article 5 : A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le maire de la Ville de Cuges-les-Pins et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le maire de la Ville de Cuges-les-Pins disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Article 6 : Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au maire de la Ville de Cuges-les-Pins le dossier de l'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées. Il transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif et au préfet des Bouches-du-Rhône.

Le rapport, conforme aux dispositions des articles L 123-15 et R 123-19 du code de l'environnement, relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations, propositions et contre-propositions recueillies. Les conclusions motivées seront consignées dans un document séparé précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables au projet.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Cuges-les-Pins et sur le site internet www.cuges-les-pins.fr pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Article 7 : Le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification N°1 du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de modification du PLU en vue de cette approbation.

Article 8 : Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département. Il sera également publié sur le site internet de la Ville de Cuges-les-Pins www.cuges-les-pins.fr

Quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, cet avis sera également publié, par voie d'affiches, à la Mairie et en tous lieux habituels ainsi que dans le cuges magazine du mois d'octobre.

Article 9 : Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Monsieur Daniel ROUSSEAU, Directeur Général des Services, à la Mairie de Cuges-les-Pins.

Cuges-les-Pins, Le 1^{er} Septembre 2017
 Le Maire, Bernard DESTROST

L'ACTU DE LA MÉDIATHÈQUE



CONTES

Mercredi 11 octobre à 16h30 : **les séances de contes reprennent** avec une **nouvelle association** sur Cuges, « **Muzzynote** ». Marie-Line Joly avec ses Ballades Contées rappelle aux enfants et aux plus grands qu'il y a un monde infini à explorer, **l'imaginaire...**

Accompagnée de sa **guitare**, différents instruments et **marionnettes**, elle vous invite à **rêver...**

Samedi 21 octobre à 11h : 1^{er} samedi des bébés de la saison avec un spectacle Contes & Comptines de l'association Muzzynote. **Des contes pour les toutes petites oreilles...** (dès 3 mois)

ATELIER THÉÂTRAL ET D'ÉCRITURES

LE MÉTROPOLITAIN
AIX MARSEILLE PROVENCE
 Samedi 28 octobre à 15h : un comédien de la compagnie Jubilo vient animer un **atelier théâtral et d'écritures** à partir d'un jeu simple et plaisant, le « **je suis** » : il

s'agit de se glisser **dans la peau d'une plante**, de regarder le monde à travers elle.

Proposé dans le cadre du dispositif métropolitain « **Lecture par Nature** », cet atelier est **gratuit** et **ouvert à tous** à partir de 12 ans.

Pensez à vous inscrire au 04.42.73.39.55.

CONFÉRENCE DYS

La médiathèque de Cuges et la commission Handicap vous proposent d'assister à une Conférence Dys par le professeur Habib le **vendredi 17 novembre à 14h à Aubagne** ; places limitées, réservation obligatoire à la médiathèque au 04.42.73.39.55.

HANDICAP

La Commission Handicap et la Médiathèque vous font part de l'arrivée de l'ordinateur ECTOR adapté aux Dys le 14 octobre prochain. Il sera mis à votre disposition en médiathèque, n'hésitez pas à venir vous exercer grâce au logiciel de simplification intégré.

THÉÂTRE, BOTANIQUE, MUSIQUE...

Mardi 7 novembre à 20h30 :

OGM

Œuvre Génétiquement Merveilleuse : la Vie !



Avec son projet « Lecture par Nature », la Métropole nous propose d'accueillir à la médiathèque de Cuges une conférence théâtralisée, botanique et musicale, sur la **sexualité des plantes**. 4 comédiens de la compagnie Jubilo vont nous faire partager leur objet d'étude : Comment rencontrer l'autre quand on ne peut pas bouger ? Ils vous proposent d'aller voir **sous les jupes des fleurs...**

Spectacle gratuit, sur inscription
 au 04.42.73.39.55 ;
 tout public à partir de 12 ans.

NON À LA FERMETURE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

La municipalité a besoin de vous pour lutter contre la fermeture de la caisse d'épargne. Signez la pétition disponible à l'accueil de la mairie et chez les commerçants du village.

INFO DU CIRCUIT PAUL RICARD

Dans le cadre du partenariat de la commune avec le circuit Paul Ricard, nous vous communiquons la tenue de son deuxième Comité Consultatif Environnemental le jeudi 19 octobre prochain à 18h. A cette occasion tous les riverains du circuit sont conviés à venir participer à cette réunion. Animée par Stéphane CLAIR, directeur général, le comité abordera le thème du développement durable, présentera les résultats des relevés des émissions sonores des quatre derniers mois ainsi que le calendrier prévi-

sionnel des activités du circuit pour la fin de l'année 2017 et le début de l'année 2018. Le Circuit Paul Ricard souhaite partager avec le plus grand nombre ses projets pour l'environnement en y associant toutes les parties prenantes liées à son activité.

Venez échanger et partager autour de sujets essentiels à notre territoire : Circuit Paul Ricard - 2760 route des Hauts du Camp - 83330 Le Castellet

Pour s'inscrire (obligatoire) ou nous contacter : comite.consultatif.enviromental@circuitpaulricard.com

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

CE NOUVEL ESPACE DE JEUX A ÉTÉ FINANCÉ À HAUTEUR DE 80% SOIT 46 000 € PRIS EN CHARGE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE TRAVAUX DE PROXIMITÉ.



DE NOUVEAUX JEUX À L'ÉCOLE MATERNELLE

La rentrée scolaire de la maternelle a été marquée par la mise en place de nouveaux jeux répondant aux normes actuelles de sécurité. Le petit train a ainsi fait une entrée remarquée au sein de l'école, à la grande satisfaction des petits. Les animaux ont également pris place dans le paysage à côté de l'immuable escargot qui a lui aussi subi quelques travaux de remise en état. De nouveaux tapis de sol ont été installés pour lesquels il a fallu résoudre quelques problèmes techniques liés à la présence des arbres à proximité. Après quelques tergiversations, les conifères plantés dans le périmètre de la cour ont finalement pu être conservés à la grande satisfaction générale.

FL



AMÉNAGEMENT D'UN « TOURNE À GAUCHE »

Depuis son arrivée en 2014, la nouvelle équipe municipale avait pris à bras le corps le projet d'aménagement de la voie d'accès à la Curasse et au magasin Carrefour, ceci afin de sécuriser la circulation importante existant au croisement de la voie communale avec la RD8n.

La Direction départementale des routes a finalement accepté le projet d'aménagement en prenant totalement à sa charge la remise en état de la voirie à l'entrée de la Curasse et la matérialisation du « Tourne à gauche ».

FL

MISE EN PLACE DE CONTAINERS ENTERRÉS

Dans la continuité des travaux d'aménagement de la Curasse, le Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile a mis en place cinq containers enterrés en remplacement des containers existants à proximité de la station-service. Cette politique de remplacement des containers mobiles s'inscrit dans la volonté municipale de redéfinir les espaces de collecte des déchets en favorisant les conteneurs enterrés. Ces aménagements se feront au fur et à mesure du programme de réfection de la voirie communale.

FL

AVEC L'AIDE DE... **DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE**

AVEC L'AIDE DE... **AIX MARSEILLE PROVENCE** TERRITOIRE PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

LA TRAVERSÉE DE CUGES



LIMITÉE



POUR LES POIDS LOURDS !



C'est dans un souci de préserver la qualité de vie mais aussi de renforcer la sécurité au sein du village, que la nouvelle équipe municipale s'était engagée à interdire la circulation des poids lourds en son centre. Ce combat, l'ancienne municipalité l'avait mené, en vain...

C'est donc avec une grande satisfaction que nous pouvons aujourd'hui mettre en application l'arrêté de circulation pris cet été par monsieur le maire, les services de la Préfecture n'ayant formulé aucun rejet ou

observation dans le délai de deux mois imparti. L'arrêté d'interdiction de circulation ne pouvait qu'être partiel, il s'appliquera donc aux poids lourds de plus de 19 tonnes sur une période limitée allant de 7h à 21h, à l'exception des dessertes locales.

La mairie doit désormais se rapprocher de la Direction départementale des routes pour mettre en place les panneaux d'indication de cette interdiction qui devra également être signalée sur l'autoroute.

FL

EXTENSION DE L'ÉCOLE MOLINA

UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2019...



L'équipe municipale vient d'arrêter le futur projet d'extension de l'école Molina dont l'ouverture définitive est prévue à la rentrée 2019. Ce projet correspond à l'engagement municipal de regrouper les deux sites scolaires Chouquet et Molina en un même lieu, ceci afin de mettre fin au déplacement quotidien des élèves pour se rendre à la cantine mais aussi pour permettre la réalisation du futur centre de village sur le site actuel de l'école Chouquet.

Un concours d'architectes avait été lancé en décembre 2016 qui a permis de retenir dans un premier temps 4 projets très différents. Le jury, à l'unanimité, a finalement retenu le projet d'Antoine Beau car il répondait le mieux aux différents critères fixés dans le cahier des charges ainsi qu'aux différentes contraintes techniques liées à la présence d'un bâtiment existant depuis 2013. Le projet retenu a su allier modernité, performance énergétique et intégration dans l'espace paysager.

L'urgence et la nécessité de ce projet a contraint la municipalité à devoir étendre le nouveau groupe scolaire sur une seule unité foncière appartenant à la collectivité, ceci afin d'éviter d'acquérir de nouveaux terrains, ce qui aurait eu pour conséquences de retar-

der le projet et un coût supplémentaire. Pour répondre à cette contrainte, il a donc été nécessaire de créer les 10 classes supplémentaires en R+ 1 qui viendront compléter l'actuelle école constituée de 8 classes. L'ensemble du nouveau groupe scolaire sera donc constitué de 18 classes, d'une salle pédagogique, d'une bibliothèque et d'une salle informatique.

Un lieu de socialisation des jeunes enfants

La réalisation d'un groupe scolaire est un acte architectural à forte portée symbolique. Il s'agit en effet de créer le cadre de vie de jeunes enfants, en phase d'épanouissement et de découverte et de favoriser leur accès à la vie en collectivité. Le projet qui a été retenu permettra, de par son architecture, de créer des ambiances chaleureuses, lumineuses ainsi qu'un environnement acoustique favorable à leur épanouissement.

Les aménagements extérieurs seront constitués de deux cours qui pourront permettre de différencier les espaces dédiés aux élèves les plus jeunes (CP, CE1) des autres élèves. Des coursives et un traitement paysager de l'ensemble du site, permettra de créer un espace chaleureux et convivial.



Favoriser l'environnement

La volonté municipale a été de s'orienter dans une démarche environnementale et écologique qui réponde aux normes RT 2020. Le choix d'une chaufferie bois s'inscrit dans cette démarche.

Un projet harmonieux qui offre aux villageois de nouveaux espaces publics

La municipalité a choisi un bâtiment qui s'intégrera parfaitement dans le paysage et dont l'écriture architecturale sera en rappel de la mairie par la présence de pierres massives.

La création d'équipements publics nouveaux a également emporté la conviction des élus et des personnes constituant le jury car ce projet propose la création de nombreuses places de parkings ainsi qu'un espace de détente arboré en lien direct avec le village. Ce site permettra de créer un espace public agréable mais aussi de réutiliser les jeux d'enfants existants.



La création d'un *city stade* sera également intégrée et pourra être mutualisé afin de permettre les activités extra scolaires.

L'ensemble du projet municipal s'inscrit dans la perspective d'essor de la ZAC des Vigneaux. Ce groupe scolaire sera au carrefour de l'axe Est Ouest qui permettra dans le futur de repenser les sens giratoires des voies de circulation du village, le positionnement des équipements publics ainsi que l'axe central du village dans le cadre de l'élaboration d'un projet d'ensemble cohérent et structuré.

France Leroy, adjointe au maire



DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU RHÔNE

COÛT DU PROJET

LE COÛT DU PROJET D'EXTENSION DE L'ÉCOLE S'ÉLÈVE À 3 874 103 € HT
(HORS AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS).

IL SERA FINANCÉ À 60% PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU CONTRAT
DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT.

TADLACHANCE



Pour Halloween l'association tadlachance vous invite à :

APRÈS LES BONBONS, LA FÊTE ! SOIRÉE FESTIVE OUVERTE À TOUS

Mardi 31 octobre 2017 à partir de 20h à la salle des Arcades.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.
Vos gâteaux, quiches, pizza, salades, etc. sont les bienvenus... Buvette sur place.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

L'Assemblée Générale du Club de l'Age d'Or se déroulera le jeudi 19 octobre 2017 à partir de 14h30 dans la salle des Arcades

Ordre du jour :

- Bilan de l'année écoulée (financier et moral)
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses
- Élection du bureau par le CA

VIDE GRENIER DU CLUB



Le club de l'âge d'or organisera dans le village le dimanche 29 octobre 2017 un vide grenier, vide dressing etc...

15 € l'emplacement

Les inscriptions seront prises le mardi et jeudi jours d'ouverture du club.

Pour plus d'informations nous contacter au 04 42 73 94 43.

DANSE ATTITUDE ACADEMIE

Erratum : lors du précédent mag, nous avons fait une erreur dans le numéro de téléphone de l'association.

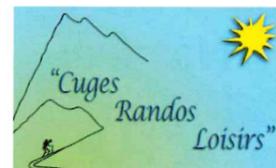
Vous pouvez contacter Fabienne Lognos : au 06.18.89.63.82.

FOYER RURAL

Dimanche 15 octobre 2017
Sortie aux Baux de Provence.

- Visite audio guidée du château des Baux.
 - Le déjeuner au café des Baux
 - Menu caillette provençale, gardianne de taureau, parfait glacé framboise et coulis de fruits rouges, café, 1/4 de vin par personne.
 - Le spectacle audio visuel de la carrière des lumières.
- Départ en covoiturage 8h 30 devant la mairie 18 personnes en mini bus.
Participation 40€ ou 37€ en voiture personnelle.
Retour à Cuges vers 19h.
Inscriptions et paiement avant le 9 octobre 2017.
Renseignements: 06.34.77.43.27

CUGES RANDO LOISIRS



L'Association Cuges Rando Loisirs affiliée à la Fédération Française de Randonnée propose une nouvelle activité : La Rando Santé®.

La FFRandonnée s'est engagée à « promouvoir ses offres pour tous publics et les adapter à leurs attentes, allier pleinement la randonnée au bien-être et à la santé ».

Pour répondre à cet objectif, ses clubs Rando Santé® offrent un accueil, un encadrement et une pratique d'activités physiques adaptées à des personnes sédentaires, aux capacités physiques diminuées et/ou atteintes de maladie chronique.

Cette activité débutera en octobre à raison de 2 sorties par mois les mercredis. Ce seront de petites randonnées, à faible dénivelé, en terrain non accidenté et encadrées par un animateur Rando Santé®.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Cuges Rando Loisirs
chez Monsieur Roland OLIVIER
68, chemin Auguste Olivier - 13780 Cuges les Pins
ou par courriel à l'adresse : chemtrav@gmail.com
ou par téléphone au : 06 15 12 18 09

A savoir : Cuges Rando Loisirs tiendra une permanence « inscriptions » le samedi 7 octobre 2017 de 10h à 12h sur la place du marché.

Pour toutes infos :

<https://cugesrandosloisirs.shost.ca/>

UPTALA YOGA

Nous vous prions de nous excuser, une erreur s'est glissée dans le dernier Cuges au coeur mag.

• MICHELLE assure bien les cours du :

Lundi de 18h30 à 19h45

Jeudi de 18h30 à 19h45 à la chapelle.

Mardi de 9h à 10h15 à la salle de danse.

• LISBETH reçoit les débutants le :

Mercredi de 18h30 à 19h30 à la chapelle

Pour tous renseignements : 06.12.83.23.09.

EXAUDI

La Zumba Strong fait son apparition à partir du 1^{er} mercredi d'octobre de 18h35 à 19h20, salle paroissiale, alors venez vous tonifier, muscler, galber au rythme de la musique latino avec Nathalie professeur de Zumba. Mais aussi cours de danse latine en couple de 20h15 à 21h30 et de Capoeira le mercredi matin de 9h à 12h, salle des Arcades.

Pour tous renseignements: 06 18 87 57 99 ou 06 85 97 38 81 ou 06 62 36 91 85.

Exaudimenvôtre

ÉTOILE SPORTIVE CUGEOISE

Une nouvelle saison sportive se dessine à l'horizon et quelques changements nous arrivent pour celle-ci. Nous commençons par un nouvel équipementier qui s'engage avec nous pour nous aider à mener à bien nos projets et à renouveler nos équipements. La plus grosse modification s'opère par le remplacement de notre directeur sportif qui nous a suivi depuis tellement d'année Charles Boulanger.

En effet Charles s'est retiré de ce poste afin de continuer à faire évoluer sa carrière dans le monde sportif en rejoignant un centre de formation et faire profiter aux jeunes de son expérience et de ses qualités qu'il a partagées avec nos enfants. Nous ne remercierons jamais assez son engagement ainsi que celui de sa famille pour tout ce qu'ils ont fait l'an dernier pour nos jeunes et ce qu'ils ont pu faire également par le passé... Il reste parmi nous mais sera moins présent de par la distance.



En quête de son remplacement, nous avons eu le plaisir de voir s'engager avec nous, dans la lignée des valeurs de notre club, un ancien professionnel, déjà éducateur chez nous depuis quelques années, Alain Cantarel, sportif de haut niveau ayant évolué, entre autres, dans des clubs de National et Ligue 2 comme

l'AC Ajaccio, le FC Istres, Nîmes Olympique, mais surtout dans des club de Ligue 1 comme l'OGC Nice, le FC Lorient et l'Olympique de Marseille avec qui il a même participé à des matchs européens.

Il va nous suivre tout au long de cette nouvelle saison et encadrer nos équipes afin de faire partager son professionnalisme à nos jeunes joueurs, et je l'espère nous proposer des projets pour tous ces petits... et pour les plus grands bien sûr...

Merci à lui pour son engagement envers nos adhérents et envers notre club, image de la jeunesse de notre village.

De plus, il prend en charge l'organisation du Stage de la Toussaint qui se déroulera du 23 au 27 octobre 2017. N'hésitez pas à inscrire vos enfants pour cette période dès maintenant (ATTENTION !!!! Stage RÉSERVÉ aux ADHÉRENTS)

Le président de l'ES Cuges et toute son équipe.

ENTRAIDE SOLIDARITÉ 13

Sortie Coquillages lundi 23 octobre 2017.

Départ 7h, tarif : 47€.

LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PRÉSENTE

LE MOIS DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

DU 3 SEPTEMBRE AU 28 OCTOBRE 2017



PROGRAMME

FAITES LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA SAINTE-BAUME
DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017
RIBOUX

Tout le programme sur moisdparcs.regionpaca.fr ou www.pnr-saintebaume.fr



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Faites le Parc Naturel Régional de la Sainte Baume

Cette année, dimanche 8 octobre 2017 à Riboux !

Cuges

aura bientôt l'honneur d'être la première porte d'entrée du Parc Naturel Régional du côté de la grande zone urbaine de Marseille, ce sera donc une formidable

opportunité pour le tourisme et l'économie de notre village qui propose déjà des prestations de qualité autant en terme d'hébergements que de loisirs. Ceci est l'aboutissement d'un travail de plusieurs années orchestré par le syndicat mixte et le conseil de développement qui a permis à toutes les personnes habitant le territoire de s'exprimer et d'échanger afin de mettre en commun toutes les énergies et les compétences permettant la création du Parc. Pour autant, le véritable enjeu des prochaines années sera, à mon sens, de faire expérimenter l'environnement naturel afin de sensibiliser tous les publics à la fragilité de la faune et de la flore du massif de la Sainte Baume au travers de randonnées guidées par des professionnels de la montagne, ainsi que des balades contées ou toutes autres initiatives des acteurs du pays à la découverte de l'histoire de notre village. Comme le dit l'adage, on ne protège que ce que l'on connaît bien, le futur parc peut compter sur la municipalité de Cuges les Pins pour tout mettre en œuvre et soutenir les actions pédagogiques qui viseront à sensibiliser et transmettre l'amour de nos collines et de notre patrimoine aux enfants et à leur famille.

Longue vie au parc et rendez-vous le dimanche 8 octobre 2017 à Riboux pour faire la fête !

Hélène Rivas, conseillère municipale déléguée au tourisme.



LE CUBE, ESPACE NUMÉRIQUE

Dans le cadre du Projet Scientifique Culturel Educatif et Social de la médiathèque, la création d'un Espace Public Numérique a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal le 2 mars 2017.

Ce nouvel espace appelé «Le Cube» vous ouvre ses portes **samedi 14 octobre 11h** à l'occasion de son inauguration à la médiathèque.

Des ordinateurs, des formations mais pas seulement ! Ce lieu abritera un Fablab (Fabrication numérique) et des ateliers vous seront proposés toute l'année.

Heures d'ouverture de l'EPN (Espace Public Numérique) :
Mardi : 15h/18h30
Mercredi : 14h/18h30
Vendredi : 10h/12h – 15h/18h30
Samedi : 9h/12h30 – 14h/17h

QUELQUES DATES 2017:

- **Samedi 14 octobre** de 9h à 11h : "café numérique" premier café numérique, présentation du lieu et des futurs ateliers
- **Mercredi 18 octobre** à partir de 14h : « atelier des jeunes » à partir de 9 ans
- **Samedi 21 octobre** de 9h à 12h : « le samedi des jeunes » divers ateliers proposés pour découvrir la programmation, l'impression 3D, etc. à partir de 11 ans
- **Vendredi 27 octobre** à 20h30 : « soirée jeux vidéo » à partir de 13 ans
- **Samedi 4 novembre** de 9h à 12h et de 14h à 17h « Repair café » : des outils sont mis à votre disposition pour réparer un objet que vous avez apporté, vous serez aidé par des volontaires, petit électronique, reproduction de pièces cassées..... mon fer, ma cafetière ne marche plus, on démonte, on cherche la panne et on répare.....j'ai cassé la petite pièce en plastique de mon sèche-cheveux, je la reproduis à l'imprimante 3D. Les objectifs de cette démarche alternative sont divers : réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets, transmettre des connaissances....et s'entraider... ados/adultes
- **Mercredi 6 décembre** à partir de 14h: « atelier intergénérationnel », les jeunes apprennent aux moins jeunes

RENDEZ-VOUS SAMEDI 14 OCTOBRE 2017 À 11 À LA MÉDIATHÈQUE

À VOS PAPILLES !



A l'occasion de la semaine du goût, la municipalité, en partenariat avec l'association ASCH Pilates, vous propose un atelier cuisine animé par Christiane Ruizand.

Samedi 14 octobre 2017
à la salle de l'entraide à partir de 8h30

Réservation obligatoire (attention places limitées) au 04.42.01.38.00. Participation 15€.

Au menu :
Apéritif : Mises en bouche et feuilletés divers
Entrée : Tartare de tomates, avocat et thon au naturel
Plat : Bocconcini avec légumes
Dessert : Tarte aux pommes amandes caramélisées

La matinée se terminera autour d'un repas pour apprécier les mets que vous aurez préparés !

DU CÔTÉ DES ENFANTS, LA SOCIÉTÉ CONCOCTE UNE SEMAINE SPÉCIALE AUTOUR DES ÉPICES ET PLAT DES ÎLES !

A.L.I.C.E

AGIT POUR L'EMPLOI



La municipalité et la Mission locale ont signé des chartes avec l'association A.L.I.C.E. visant à apporter de l'aide aux demandeurs d'emploi.

A.L.I.C.E est l'acronyme d'Association Locale d'Information, de Conseil et d'Entraide. Créée en 2015 à l'initiative de bénévoles cugeois désireux d'apporter de l'aide aux gens de la commune, elle a été reconnue d'intérêt général en septembre 2016 et a récemment démarré son activité.

A.L.I.C.E travaille en collaboration avec la mission locale et Pôle Emploi. « L'association compte une trentaine de membres, explique Claude Gubler, son président. Elle s'adresse à toutes les personnes qui sont en recherche d'un emploi, et fonctionne sur un principe de parrainage ».

Un accompagnement personnalisé

Vous êtes demandeur d'emploi ? N'hésitez pas à faire appel à l'association A.L.I.C.E. Elle fixera avec vous un rendez-vous afin de faire le point sur vos besoins. Avez-vous défini un projet professionnel ? Quelles sont vos compétences ? Savez-vous rédiger un CV ? Voici quelques exemples de questions qui vous seront certainement posées. Cette première rencontre se passe dans les locaux du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). « Nous travaillons main dans la main avec le CCAS et sa responsable Sabrina », précise M. Gubler. À l'issue de ce rendez-vous, un parrain pourra vous être attribué en complémentarité de la Mission locale et de Pôle emploi. C'est ce dernier qui vous accompagnera ensuite de façon plus concrète vers votre retour à l'emploi. Avec lui, vous pourrez par exemple envisager de vous lancer dans une formation, d'effectuer un stage, etc.

Des parrains bénévoles

Les parrains sont des salariés, des chefs d'entreprises ou encore des retraités experts dans leur domaine professionnel et volontaires pour aider les demandeurs d'emploi. Ils sont tous bénévoles. Parmi ces parrains, on trouve par exemple

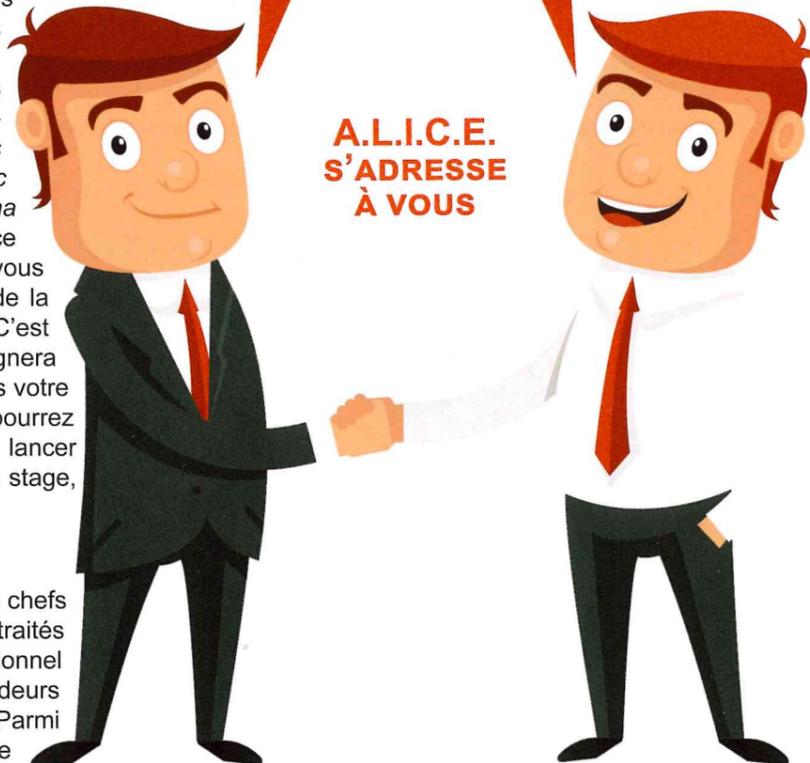
un salarié des assurances, un médecin retraité, un chef d'entreprise du BTP, un viticulteur... une large variété de domaines et de compétences qui couvrent de nombreux métiers. Pour en savoir plus, l'association met à la disposition du public des fiches de parrainage, qui détaillent la liste de tous les métiers susceptibles d'entrer dans les compétences de chaque parrain.

Si l'objectif d'A.L.I.C.E est avant tout d'aider les habitants en matière d'emploi, l'association n'exclue pas l'idée d'apporter dans les années qui viennent son expertise dans d'autres domaines, tels que l'énergie ou encore le logement.

Si vous êtes salarié chef d'entreprise ou retraité et vous souhaitez apporter votre aide en tant que parrain.

Si vous êtes demandeur d'emploi et vous souhaitez être conseillé et accompagné dans vos démarches.

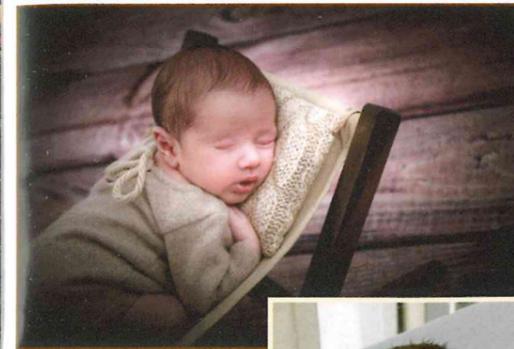
A.L.I.C.E.
S'ADRESSE
À VOUS



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS, TÉLÉPHONEZ AU 06 12 57 01 62 OU AU 06 86 40 13 80
OU PAR MAIL entraidealice13780@gmail.com

Virginie Ratto

PETITS BONHEURS



Maël Scrivero



Victor Marlay

NAISSANCES

Victor MARLAY
né le 1^{er} août 2017

Lilian DOBAK-NGUYEN
né le 1^{er} juillet 2017

Lilia LESIGNAC
née le 19 août 2017

Sandro TOUATI
né le 2 septembre 2017

Tiana VIDAL
née le 11 septembre 2017

Marti SOLÉ-SALA
né le 6 août 2017

Lorena MONTEMAGNO
née le 13 août 2017

Maël SCRIVO
né le 30 août 2017

Antone BARBOLINI
né le 7 septembre 2017

MARIAGES

Rémi JALAIN et Julie BRUN
mariés le 24 août 2017

Julien RUIS et Cindy GUTIERRES
mariés le 9 septembre 2017

Maxime JABBOUR et Anaïs ARAB-TANI
mariés le 9 septembre 2017

ON NOUS PRIE DE COMMUNIQUER

• Assistante maternelle disponible immédiatement : 06.59.91.89.41.

• Dame sérieuse véhiculée cherche à garder enfants et heures de ménage : 07.60.02.01.11 / 07.82.73.49.25.

Dominique et Jacques THOMAS, ainsi que leur famille, remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie et apporté leur soutien à l'occasion du décès de Bernard ROYER, survenu le 24 juillet 2017.

TRIBUNE LIBRE

Expression des élus appartenant à la majorité municipale

DROIT DE REPONSE ...

Dans l'une de leurs publications locales, les membres de l'opposition ont reproché à l'actuelle majorité l'état de la voirie... La tactique de nos opposants est tellement grossière qu'elle en devient risible voire ridicule car enfin, si la voirie à Cuges est dans cet état de délabrement, c'est bien la conséquence du manque d'investissements de l'ancienne municipalité dont nous rappelons, trois de nos opposants faisaient partie. Alors oui comme nous le disons souvent, nous ne pouvons pas avoir fait en trois ans ce que d'autres n'ont jamais fait en trente ans... S'il est vrai que le programme de remise en état de la voirie a pris du retard, nous avons toutefois réalisé en 2017 près de 200 000 € d'investissements sur les chemins de Raphèle et de la Curasse. La remise en état des voies principales du village va désormais se poursuivre à travers un programme détaillé et un calendrier qui vous sera dévoilé prochainement dans un dossier du magazine municipal, affaire à suivre donc...

Groupe Avec Vous Changeons Cuges.

Expression des élus n'appartenant pas au groupe majoritaire

Rentrée, ce qui change...

Peu d'information en cette rentrée 2017, puisque le conseil n'a pas encore été réuni. Toutefois vous avez été nombreux à exprimer des difficultés avec l'organisation des horaires (maternelle et élémentaire) et de l'étude. Part ailleurs le non renouvellement des contrats aidés dans le cadre de la loi travail a eu pour conséquence la suppression du poste de secrétaire à l'école élémentaire. L'occasion de saluer l'engagement des services municipaux, des enseignants et des fédérations de parents d'élèves pour parvenir à des solutions. Pour notre part nous vous proposons un nouveau rendez-vous sous forme de reportage vidéo mettant en valeur un acteur de l'économie locale : « l'Éco du Poljé ». Les premiers sujets rencontrent un vif succès. Un moyen de donner un éclairage à nos entrepreneurs. Les reportages peuvent être visionnés sur les adresses suivantes : <https://www.facebook.com/uni.e.s.pour.cuges/uniespourcuges.fr>

G.Fasolino- M.Parent- P.Coste- F.Barthélémy- A. Di Ciaccio

Aucun document n'a été confié à la rédaction
André Lambert

A still life composition with a warm, autumnal theme. In the foreground, a white spiral-bound notebook is open, with the French text "Rendez-vous le mois prochain !" written in a black, cursive font. To the right, a dark brown ceramic mug filled with a golden-brown beverage sits on a matching saucer. The background is filled with a black and white plaid blanket, several bright yellow leaves, and slices of light-colored wood. The entire scene is set against a light-colored wooden wall.

*Rendez-vous
le mois prochain !*